

CONCOURS

**TÊTES CHERCHEUSES**
**PRIX MUSÉE SCHLUMBERGER  
& PRIX FLAUBERT 2019**

**CHERCHEURS :  
DIFFUSEZ VOS RÉSULTATS,  
VALORISEZ VOS TRAVAUX.**
**2 BOURSES DE 10 000 EUROS À REMPORTEZ**

 CANDIDATEZ AVANT LE 17 MARS 2019  
 SUR [WWW.LEDOME.INFO](http://WWW.LEDOME.INFO)
**LE  
DÔME**
**MUSÉE FONDATION  
Schlumberger**
**Fondation  
Flaubert**  
 Université de Rouen

Le Dôme, la Fondation Musée Schlumberger et la Fondation Flaubert lancent la 10<sup>ème</sup> édition du concours "Têtes chercheuses".

**Vous avez un projet de diffusion de la culture scientifique et technique ? Devenez le nouveau lauréat du Prix Musée Schlumberger ou du Prix Flaubert et bénéficiez de 10 000 euros pour le réaliser !**

**LE PRINCIPE**

Lancé en 2010 par Relais d'osciences, aujourd'hui Le Dôme, avec le soutien de la Fondation Musée Schlumberger, rejointe en 2019 par la Fondation universitaire Flaubert, le concours "Têtes chercheuses" vise à encourager les démarches innovantes des équipes de recherche de Normandie en matière de médiation scientifique.

Il décerne chaque année le Prix Musée Schlumberger et le Prix Flaubert, dotés respectivement de 10 000 euros par les Fondations mécènes, pour permettre la réalisation d'un projet illustrant une problématique de recherche ou renouvelant la compréhension des enjeux de société et des questions d'actualité.

Les projets lauréats sont présentés chaque année à l'occasion de la Fête de la Science avant d'être diffusés aux plans régional et national pendant 3 ans.

**LES PROJETS**

Les projets doivent comporter 2 dimensions : la réalisation d'un objet de médiation scientifique présentable à un large public et la définition d'un plan de diffusion sur 3 ans.

Les projets lauréats sont sélectionnés par des jurys composés de représentants du Dôme, des Fondations mécènes, du monde de l'éducation et de la recherche. Les dossiers sont jugés sur 4 critères : problématique, attractivité, interactivité et diffusion.

L'ensemble des candidats doivent participer à une journée de co-création avec les publics pour produire leur dossier de candidature.

**DOTATION**

Les lauréats du Prix Musée Schlumberger et du Prix Flaubert bénéficient d'une dotation de 10 000 euros attribuée, respectivement, par la

Fondation Musée Schlumberger et la Fondation Flaubert. Ils bénéficient d'un accompagnement des médiateurs du Dôme dans la réalisation de leurs projets.

**INSCRIPTIONS**

Les formulaires de candidature, ainsi que le cahier des charges, sont disponibles sur le site Internet du Dôme et des Fondations mécènes. Ils doivent être complétés au plus tard le vendredi 17 mars 2019.

**CONTACT**

**Le Dôme**  
**François MILLET**  
 02 31 06 60 51 - [fmillet@ledome.info](mailto:fmillet@ledome.info)